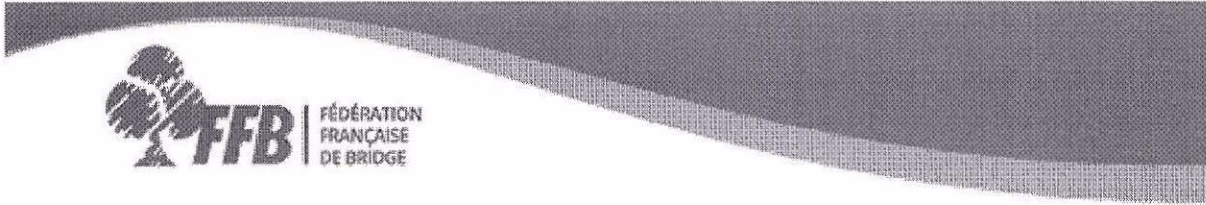


CA du 10 août 2020

mardi 11 août, 16:24

De : Club De Bridge Hyeres Les Palmiers

A : jcgradella@sfr.fr



CLUB DE BRIDGE HYERES LES PALMIERS

Compte-rendu du Conseil d'administration du 10/08/2020

tenue à 10h au CBHP

Présents : Mmes Grassini, Roux, Hardy, Garcia, Monniot
Mrs Grassini, Gradella, Roux, Vincent,

Absents excusés: Mme Bonneau et Mrs Forestier & Ortelli

Réouverture du club le Lundi 17 Août à 14h30'

Ce CA a pour but de valider toutes les mesures prises et énoncées dans le compte -rendu du Bureau Exécutif du 24/07/2020.

Afin de sécuriser au mieux nos locaux et rassurer nos adhérents, le CA valide le protocole sanitaire de notre société de nettoyage qui en plus des prestations standard s'engage à appliquer les jours habituels d'intervention une désinfection de toutes les surfaces susceptibles d'être manipulées pendant les séances (poignées de portes, bord de tables, sièges etc...).Evidemment c'est un coût supplémentaire pour le club dont l'arrêt a également provoqué des dommages dans les machines à boissons (fuite +parasites) d'où une nécessaire révision et désinfection complète avant leur remise en marche.

D'autre part le protocole sanitaire dont chacun doit prendre connaissance à son entrée dans le club doit être respecté de manière impérative en particulier :

- Le port du masque et l'appoint en liquide pour le droit de table
- L'inscription préalable sur le site ou au 04 94 65 19 00. Pour la 1ère semaine nous accepterons les candidats sans inscription.
- L'ouverture à partir de 14h pour éviter tout regroupement interne

Par ailleurs, le directeur de tournoi sera le responsable sanitaire pour la durée de la séance et à ce titre aura toute autorité pour prendre les décisions propres à protéger l'ensemble des participants.

Pour nos membres dans l'impossibilité de porter un masque à cause d'une maladie reconnue et avérée, le Président a fait une demande de dérogation auprès de la FFB pour permettre le port d'une visière réglementaire. Réponse en attente*.

Après 5 mois d'inactivité, si nous ne voulons pas sombrer dans le néant, toutes les bonnes volontés sont en leur âme et conscience invitées à se retrouver autour de leur table de jeu préféré ce Lundi 17 Août afin de permettre à notre association, le rebond nécessaire à sa survie.

Merci à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Secrétaire

Le

*La FFB nous donne, par écrit, son autorisation.

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

Compte-rendu du Conseil d'administration du 10/08/2020

tenue à 10h au CBHP

Présents : Mmes Grassini, Roux, Hardy, Garcia, Monniot

Mrs Grassini, Gradella, Roux, Vincent,

Absents excusés: Mme Bonneau et Mrs Forestier & Ortelli

Réouverture du club le Lundi 17 Août à 14h30'

Ce CA a pour but de valider toutes les mesures prises et énoncées dans le compte-rendu du Bureau Exécutif du 24/07/2020.

Afin de sécuriser au mieux nos locaux et rassurer nos adhérents, le CA valide le protocole sanitaire de notre société de nettoyage qui en plus des prestations standard s'engage à appliquer les jours habituels d'intervention une désinfection de toutes les surfaces susceptibles d'être manipulées pendant les séances (poignées de portes, bord de tables, sièges etc...).Evidemment c'est un coût supplémentaire pour le club dont l'arrêt a également provoqué des dommages dans les machines à boissons (fuite +parasites) d'ou une nécessaire révision et désinfection complète avant leur remise en marche.

D'autre part le protocole sanitaire dont chacun doit prendre connaissance à son entrée dans le club doit être respecté de manière impérative en particulier :

- Le port du masque et l'appoint en liquide pour le droit de table
- L'inscription préalable sur le site ou au 04 94 65 19 00. Pour la 1ère semaine nous accepterons les candidats sans inscription.
- L'ouverture à partir de 14h pour éviter tout regroupement interne

Par ailleurs, le directeur de tournoi sera le responsable sanitaire pour la durée de la séance et à ce titre aura toute autorité pour prendre les décisions propres à protéger l'ensemble des participants.

Pour nos membres dans l'impossibilité de porter un masque à cause d'une maladie reconnue et avérée, le Président a fait une demande de dérogation auprès de la FFB pour permettre le port d'une visière réglementaire. Réponse en attente.

Après 5 mois d'inactivité, si nous ne voulons pas sombrer dans le néant, toutes les bonnes volontés sont en leur âme et conscience invitées à se retrouver autour de leur table de jeu préféré ce Lundi 17 Août afin de permettre à notre association, le rebond nécessaire à sa survie.

Merci à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire